# 

* Date : 19-08-2004
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2004728508
* Author :

Tribunal de commerce de Liège
Par jugement du 12 août 2004, le tribunal de commerce de Liège a prononcé, sur aveu, la faillite de M. Miroslaw Walocha, né le 30 novembre 1956, réfugié ONU, domicilié à 4030 Grivegnée, rue de Herve 519, anciennement inscrit au R.C. Liège 204569, pour l'activité de menuisier-charpentier, inscrit à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le n° 0723.028.694.
Curateur : Me Yves Godfroid, avocat à 4000 Liège, rue Charles Morren 4.
Juge-commissaire : M. Olivier Eschweiler.
Les créanciers doivent produire leurs créances au greffe du tribunal de commerce de Liège à 4000 Liège, îlot Saint-Michel, rue Joffre 12, endéans les trente jours du jugement déclaratif de faillite.
Clôture du procès-verbal de vérification des créances : le mardi 21 septembre 2004, à 9 h 30 m, salle des faillites (cabinet du greffier en chef, au 3
e étage).
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) A. Herten.